



CHARTRE DE PRÉVENTION

CONTRE LES SITUATIONS DE VIOLENCES, DE DISCRIMINATION ET DE HARCÈLEMENT ENTRE PROFESSIONNELS

En tant que professionnel au service du Centre Hospitalier de Pau, je m'engage à

- **Echanger et interagir avec mes collègues dans le respect et la considération**
Tous les professionnels se doivent le respect quels que soient leur identité professionnelle, leur statut ou leur métier.
- **Accepter la différence et la singularité de chacun**
L'acceptation de la différence et de la singularité est érigée en valeur professionnelle.
La réflexion doit être la base de tout échange.
- **Me comporter de manière tolérante et respectueuse envers mes interlocuteurs**
Un comportement tolérant et respectueux est indispensable pour pouvoir incarner au quotidien les valeurs de l'établissement.
- **Considérer les autres professionnels comme je souhaiterais être considéré**
Le comportement de chacun envers les autres professionnels doit être à l'image de la considération attendue.
C'est ce qu'on appelle la réciprocité.
- **Ecouter et dialoguer en estimant la diversité de pensées et d'expériences de l'autre**
Le partage de la diversité de pensées et d'expériences doit être promu comme une richesse propice à l'écoute et au dialogue.
- **Participer à l'atteinte des objectifs communs dans une construction collective et positive**
L'atteinte des objectifs communs exige une collaboration constructive et positive.
- **Agir avec solidarité et veiller à l'équité entre les professionnels**
La solidarité et l'équité sont les fondements des relations entre les professionnels.



COLLABORATION
ÉQUITÉ
SOLIDARITÉ
RÉCIPROCITÉ
TOLÉRANCE
ÉCOUTE
PARTAGE